

**Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE**

Date d'impression : 13.04.2005

revue le : 28.12.2004

* **1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**

- Identification de la substance ou de la préparation
- Nom du produit: Ammoniaque 25%
- Code du produit: 1060228 , 1060031
- Producteur/fournisseur :
Reactolab SA
Servion
Documentation
docu@reactolab.ch
CH-1077 Servion Tel. +41 (0)21 903 32 32 Fax +41 (0)21 903 31 67
- Renseignements en cas d'urgence :
Centre Suisse d'Information Toxicologique
CH-8030 ZÜRICH
Tel.: +41 (0)1 251 51 51
Numéro de cas d'urgence national: 145

* **2 Composition/informations sur les composants**

- Nom chimique usuel (ou nom générique)
- No CAS Désignation
1336-21-6 Ammoniaque solution
- Code(s) d'identification
- No CE : 215-647-6
- No Index : 007-001-01-2

3 Identification des dangers

- Principaux dangers:



C Corrosif
N Dangereux pour l'environnement

- Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

R 34 Provoque des brûlures.
R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

* **4 Premiers secours**

- Indications générales :
Ammener les sujets à l'air frais
Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Autoprotection du secouriste d'urgence
- après inhalation :
Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- après contact avec la peau :
Rincer immédiatement à grande eau. Tamponner au polyéthylèneglycol 400.
Recourir à un traitement médical.
- après contact avec les yeux :
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières 15 minutes et consulter un médecin.
Protéger l'oeil intact.
- après ingestion :
Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
Ne pas faire vomir.
Ne pas essayer de neutraliser.

(suite page 2)

**Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE**

Date d'impression : 13.04.2005

revue le : 28.12.2004

Nom du produit: Ammoniaque 25%

(suite de la page 1)

- **Indications destinées au médecin :**
- **Les symptômes suivants peuvent apparaître :**
Irritation des voies respiratoires.
Irritations des muqueuses
Migraine
Perte de connaissance
Troubles gastro - intestinaux
Brûlures
Vomissement sanglant
- **Risques** Risque de perforation gastrique.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Ammoniac
Oxyde d'azote (NOx)
Possibilité de formation des mélanges explosifs gaz-air en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Equipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications**
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:**



Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Utiliser un neutralisant.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:
Diluer avec beaucoup d'eau.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.
Eviter le dégagement d'aérosols.

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE**

Date d'impression : 13.04.2005

revue le : 28.12.2004

Nom du produit: Ammoniaque 25%

(suite de la page 2)

- **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

- **Stockage :**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Prévoir des sols résistant au lessivage.

Matériau approprié pour réservoirs et canalisations: Polyéthylène ou polypropylène.

Matériau approprié pour réservoirs et conduites: Teflon ou viton.

Matériau incompatible pour réservoirs et conduites: le cuivre

- **Indications concernant le stockage commun :**

Ne pas stocker avec des acides.

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Tenir les réservoirs hermétiquement fermés.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Stocker au frais.

<25°C

*

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

néant

- **Indications complémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Equipement de protection individuel :**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Prévoir une douche d'oeil sur le lieu de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

- **Protection respiratoire :**

En cas de vapeur / aérosol utiliser un appareil de protection respiratoire.

Filtre à gaz K.

- **Protection des mains :** Gants résistant aux liquides alcalins.

- **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Temps perméable \geq 8 heures

Gants en butylchaoutchouc - Butyl (0.5 mm).

Gants en caoutchouc fluoré - FKM (0.4 mm).

Référence: GESTIS base de données de substances
(www.hvbg.de/d/bia/fac/ges/gestis.htm)

- **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:**

Gants en tissu épais.

Gants en cuir.

Gants en caoutchouc naturel/latex naturel - NR.

Gants en chlorure de polyvinyle - PVC.

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE**

Date d'impression : 13.04.2005

revue le : 28.12.2004

Nom du produit: Ammoniaque 25%

(suite de la page 3)

Référence: GESTIS base de données de substances
(www.hvbg.de/d/bia/fac/ges/gestis.htm)

- **Protection des yeux :**
Lunettes de protection hermétiques ou protection du visage.
- **Protection du corps :**
Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins.

9 Propriétés physiques et chimiques· **Indications générales.**

Forme :	liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	piquante, irritant les yeux

· **Modification d'état**

Point de fusion :	-55°C (DIN 51761)
Point d'ébullition :	34°C (DIN 51761)

· **Point d'éclair :** non applicable

· **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Limites d'explosion :**

inférieure :	15,4 Vol %
supérieure :	33,6 Vol %

· **Pression de vapeur à 20°C:** 460 hPa (DIN 51754)· **Densité à 20°C:** 0,904 g/cm³ (DIN 51757)

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** entièrement miscible

· **Valeur du pH :** très alcalin· **Viscosité :**

dynamique à 20°C:	1,120 mPas (DIN 51550)
--------------------------	------------------------

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **Substances à éviter :** Acides.
- **Réactions dangereuses:**
Réactions aux acides fortes et aux agents d'oxydation.
Réactions aux lessives fortes.
- **Produits de décomposition dangereux :** Ammoniac.

11 Informations toxicologiques· **Toxicité aiguë :**· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Oral	LD50	350 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/2h	7,6 mg/l (rat)
	LC50/4h	1,4 mg/l (rat)

· **Effet primaire d'irritation :**· **de la peau :** Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.· **des yeux :** Effet fortement corrosif.· **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.· **Toxicité subaiguë à chronique :**

Danger de perte de la vue.
Oedème pulmonaire.

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE**

Date d'impression : 13.04.2005

revue le : 28.12.2004

Nom du produit: Ammoniaque 25%

(suite de la page 5)

- **Indications complémentaires de transport :**
Fiche de transport pour le transport routier:
Numéro: 1663

* **15 Informations réglementaires**

- **Marquage selon les directives CEE :**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**



C Corrosif
N Dangereux pour l'environnement

- **Phrases R :**
34 Provoque des brûlures.
50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- **Phrases S :**
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- **Prescriptions nationales :**
Législation de toxicité Suisse:
N°-OFSP/N°-TED : G-1100
Classe de toxicité: 2
- **Classe de pollution des eaux :**
Classe de pollution des eaux WGK 2 (selon liste, D) : polluant

* **16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique :** Laboratoire, KK/rm
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**